

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 704f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Conseil de l'Europe : le 2^e rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens est public

Strasbourg, 08.10.2008 – La Commission du Conseil de l'Europe pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) vient de rendre public son 2^e rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens lors d'une conférence de presse à Paris.

Le rapport comprend des données pour 45 Etats européens (*), permettant ainsi au Conseil de l'Europe de disposer d'une véritable photographie de la justice en Europe. La CEPEJ a essayé d'en tirer quelques premières grandes tendances européennes et des conclusions relatives à l'application des principes fondamentaux et des normes européennes dans le domaine de la justice.

Le rapport offre des tableaux comparatifs et des commentaires pertinents dans des domaines essentiels tels : les dépenses publiques consacrées au système judiciaire, le système d'aide judiciaire, l'organisation des juridictions, les personnels judiciaires, les durées de procédures, les notaires.

[Lien vers le rapport](#)

[Pour plus d'information sur la Commission européenne pour l'efficacité de la justice](#)

Contact Presse : Henriette Girard, Attachée de Presse, Division de la Presse,
Tél. +33 3 88 41 21 41 ; Mobile +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

(*) Sur les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe, seul le Liechtenstein n'a pas fourni de données pour le présent rapport. Celles de Saint-Marin ont été transmises trop tardivement.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.